

Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques (FIRSB)

**Installations de bioconfinement et
installations pour gros animaux**

**Étape 2 du Fonds de recherche biomédicale
du Canada (FRBC – FIRSB)**

**Modèle du rapport
d'avancement de projet**

Février 2026



Table des matières

Aperçu du projet et introduction	3
Qualité et durée de vie utile de l'infrastructure.....	4
Capacité de recherche.....	5
Utilisation de l'infrastructure	5
Défis.....	6
Recrutement des chercheurs et chercheuses	6
Maintien en poste	7
Avancement de la recherche	7
Collaborateurs et collaboratrices	8
Organismes partenaires	9
Personnel hautement qualifié (PHQ).....	10
Milieu de formation	10
Produits de la recherche	11
Avancement des objectifs stratégiques	12
Transfert de technologie	13
Entreprises dérivées.....	14
Retombées pour la population canadienne	15
Nouvelle création d'emplois	17
Coordonnées	17
Commentaires	18

Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques

Modèle du rapport d'avancement de projet

Aperçu du projet et introduction

Établissement	Université XYZ
Numéro du projet	12345
Responsable du projet/Chef d'équipe	Jane Doe
Titre du projet	Projet X
Fonds	Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques
Contribution de la FCI (\$)	1 000 000 \$
Date d'approbation	2022-10-04
Exercice sur lequel porte le rapport	X de 5

[Afficher/Imprimer](#)



Vous devez remplir le rapport d'avancement de projet annuel conformément aux exigences de l'entente de contribution financière conclue entre votre établissement et la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI).

Les données recueillies dans ce rapport nous aideront à comprendre les défis que vous avez dû relever dans la mise en service de l'infrastructure financée par la FCI (infrastructure associée à l'entente de contribution financière en question). Elles nous permettront également d'obtenir un aperçu des retombées et des résultats découlant des activités de recherche menées dans le domaine de la biofabrication et des sciences de la vie grâce à l'infrastructure.

*Définition : le terme « biofabrication » fait référence à un type de fabrication qui se base sur les systèmes vivants, tels que des plantes ou des cellules animales. Le terme « sciences de la vie » fait référence à toute discipline ou étude scientifique qui traite des organismes vivants, de leurs processus vitaux et de leurs rapports mutuels.

La production des rapports d'avancement de projet ne commence qu'une fois l'infrastructure mise en service. L'infrastructure d'un projet est jugée mise en service lorsque l'établissement répond par l'affirmative à la question sur l'état de la mise en service de l'infrastructure dans le Système de gestion des contributions de la FCI (SGCF) ou soumet un rapport financier final à la FCI pour ce projet.

Les renseignements et les données présentés doivent refléter les retombées et résultats réels qui se sont concrétisés au cours de l'année financière précédente (du 1er avril au 31 mars), et non les retombées ou résultats antérieurs ou prévus. Nous invitons les personnes qui remplissent ce rapport à saisir des renseignements aussi précis que possible.

Les établissements sont tenus de soumettre un rapport d'avancement de projet pour chacun de leurs projets au plus tard le 30 juin de chaque année. Pour les projets ayant reçu une contribution financière de la FCI d'une valeur inférieure à 1 M\$, les établissements doivent soumettre un rapport d'avancement de projet chaque année pendant quatre ans, alors que pour les projets ayant reçu une contribution financière de la FCI de 1 M\$ ou plus, les établissements doivent produire ces rapports pendant cinq ans.

Qualité et durée de vie utile de l'infrastructure

* Pour la période d'avril 2024 à mars 2025, comment évalueriez-vous l'état de l'infrastructure financée par la contribution financière en question? Veuillez sélectionner tous les types d'infrastructure qui s'appliquent et indiquer les années de **vie utile** restantes pour chacun.

Si un type d'infrastructure regroupe plusieurs éléments de l'infrastructure financée, veuillez tenir compte de tous les éléments dans votre réponse.

Définition : la durée de **vie utile** de l'infrastructure de recherche est la période durant laquelle l'infrastructure devrait généralement produire des retombées et être utilisée aux fins prévues, en tenant compte des réparations et de la maintenance qui sont nécessaires dans des conditions normales.

Type d'infrastructure financée	Sélectionnez ceux qui s'appliquent	État de l'infrastructure	Nombre d'années de vie utile restantes
Équipement de recherche hautement spécialisé	☐	☐ À la fine pointe de la technologie ☐ Utile pour soutenir les activités de recherche et de formation, mais pas à la fine pointe de la technologie ☐ Désuet	
Équipement de recherche non spécialisé ou courant	☐	☐ À la fine pointe de la technologie ☐ Utile pour soutenir les activités de recherche et de formation, mais pas à la fine pointe de la technologie ☐ Désuet	
Matériel ou logiciel informatique	☐	☐ À la fine pointe de la technologie ☐ Utile pour soutenir les activités de recherche et de formation, mais pas à la fine pointe de la technologie ☐ Désuet	
Base de données	☐	☐ À la fine pointe de la technologie ☐ Utile pour soutenir les activités de recherche et de formation, mais pas à la fine pointe de la technologie ☐ Désuet	
Bâtiment(s)	☐	☐ À la fine pointe de la technologie ☐ Utile pour soutenir les activités de recherche et de formation, mais pas à la fine pointe de la technologie ☐ Désuet	
Espace essentiel pour héberger l'infrastructure ou mener les activités de recherche décrites dans la proposition	☐	☐ À la fine pointe de la technologie ☐ Utile pour soutenir les activités de recherche et de formation, mais pas à la fine pointe de la technologie ☐ Désuet	
Autre Veuillez préciser ... 200 caractères	☐	☐ À la fine pointe de la technologie ☐ Utile pour soutenir les activités de recherche et de formation, mais pas à la fine pointe de la technologie ☐ Désuet	

* Indique un champ obligatoire

Valider

Afficher/Imprimer

Sauvegarder

Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques

Modèle du rapport d'avancement de projet

Capacité de recherche

* Entre avril 2024 et mars 2025, dans quelle mesure l'infrastructure financée par cette contribution financière en particulier a-t-elle permis d'augmenter la capacité globale des participantes et participants au projet, à mettre en place et à continuer de mener des activités de recherche dans le domaine de la biofabrication et des sciences de la vie (par exemple, formation, établissement de partenariats ou de réseaux)?

Définition : Le terme **biofabrication** fait référence à un type de fabrication qui utilise des systèmes vivants (comme des plantes ou des cellules animales) comme base. Le terme **sciences de la vie** désigne toute discipline ou étude scientifique qui traite des organismes vivants, de leurs processus vitaux et de leurs interactions.

☒ Nulle ou très faible incidence ☐ Faible incidence ☐ Moyenne incidence ☐ Forte incidence ☐ Très forte incidence

* Indique un champ obligatoire

Valider

Afficher/Imprimer

Sauvegarder

Cette question figure seulement pour les projets de l'étape 2 du FRBC-FIRSB.

* Entre avril 2024 et mars 2025, dans quelle mesure l'infrastructure financée par cette contribution financière en particulier a-t-elle permis d'augmenter le nombre de chercheurs et de chercheuses et de personnel hautement qualifié qui mènent des activités de recherche dans le domaine de la biofabrication et des sciences de la vie, au sein du pôle auquel le projet est associé?

Définition : Le terme **personnel hautement qualifié (PHQ)** désigne les étudiants, les techniciens de recherche, les chercheurs post-doctoraux, les associés de recherche et autres personnels techniques ou de recherche, tous domaines confondus ; et les techniciens possédant des compétences et une formation pertinentes pour l'industrie dans les domaines de la recherche, de l'ingénierie et de la biofabrication, incluant la formation aux bonnes pratiques de laboratoire (BPL) et aux bonnes pratiques de fabrication (BPF) dans les laboratoires et les installations.

☐ Nulle ou très faible incidence ☒ Faible incidence ☐ Moyenne incidence ☐ Forte incidence ☐ Très forte incidence

* Indique un champ obligatoire

Valider

Afficher/Imprimer

Sauvegarder

Utilisation de l'infrastructure

* Dans quelle mesure l'infrastructure a-t-elle été utilisée entre avril 2024 et mars 2025?

☐ Sous-utilisée ☐ Pleinement utilisée ☒ N'arrivait pas à satisfaire à la demande

La question ci-dessous figure seulement si une sous-utilisation de l'infrastructure ou une demande excessive est signalée.

* Décrivez pour quelles raisons l'infrastructure a été sous-utilisée ou n'arrivait pas à satisfaire à la demande.

Everybody wanted to use it.

500 caractères

* Indique un champ obligatoire

Valider

Afficher/Imprimer

Sauvegarder

Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques

Modèle du rapport d'avancement de projet

Défis

* D'avril 2024 à mars 2025, quels sont les principaux facteurs qui ont restreint la qualité et les retombées des activités de recherche rendues possibles grâce à l'infrastructure financée par cette contribution financière ? Sélectionnez les facteurs qui s'appliquent.

- ☐ Acquisition d'équipements et mise en service (par exemple, problèmes avec les fournisseurs, retards dans l'obtention des certifications requises, défis techniques et scientifiques, problèmes d'adaptation de l'équipement)
- ☐ Difficultés liées à l'espace (restrictions, attribution, conformité, retards dans les travaux de construction ou de rénovation)
- ☐ Mise à jour et mise à niveau de l'équipement
- ☐ Fonds ou ressources pour assumer les coûts d'exploitation et de maintenance de l'infrastructure (usure, réparation, contrats de service)
- ☐ Fonds ou ressources pour assumer les coûts d'exploitation de la recherche (salaires des étudiants au doctorat et des stagiaires postdoctoraux, biens non durables, déplacements)
- ☐ Administration des fonds de la FCI
- ☐ Recrutement ou maintien en poste du personnel technique et professionnel
- ☐ Recrutement ou maintien en poste d'étudiants et de stagiaires postdoctoraux
- ☐ Il n'y a aucun facteur limitatif important
- ☐ Autre :

* Indique un champ obligatoire

Valider

Afficher/Imprimer

Sauvegarder

Cette section ne figure que dans le premier rapport d'avancement du projet.



Recrutement des chercheurs et chercheuses

* La disponibilité de l'infrastructure financée par cette contribution financière a-t-elle été un facteur important dans votre décision de poursuivre vos activités de recherche dans le secteur de la biofabrication et des sciences de la vie au Canada?

Définition : Le terme **biofabrication** fait référence à un type de fabrication qui utilise des systèmes vivants (comme des plantes ou des cellules animales) comme base. Le terme **sciences de la vie** désigne toute discipline ou étude scientifique qui traite des organismes vivants, de leurs processus vitaux et de leurs interactions.

- ☐ Je menais déjà des activités de recherche dans le secteur de la biofabrication et des sciences de la vie au Canada.
- ☐ Très important
- ☐ Assez important
- ☐ Pas très important

* Indique un champ obligatoire

Valider

Afficher/Imprimer

Sauvegarder

Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques
Modèle du rapport d'avancement de projet

Maintien en poste

* D'avril 2024 à mars 2025, la disponibilité de l'infrastructure financée par cette contribution financière a-t-elle été un facteur important dans votre décision de poursuivre vos activités de recherche dans le secteur de la **biofabrication** et des **sciences de la vie** au Canada?

Définition : Le terme **biofabrication** fait référence à un type de fabrication qui utilise des systèmes vivants (comme des plantes ou des cellules animales) comme base. Le terme **sciences de la vie** désigne toute discipline ou étude scientifique qui traite des organismes vivants, leurs processus vitaux, et leurs interactions.

☒ Très important ☐ Assez important ☐ Pas du tout important ☐ Sans objet

* Indique un champ obligatoire

Valider

Afficher/Imprimer

Sauvegarder

Avancement de la recherche

Sans compter le **personnel hautement qualifié**, combien de chercheurs et chercheuses ont eu accès à l'infrastructure financée par cette contribution financière ou en ont directement tiré profit afin de faire avancer leurs travaux de recherche entre avril 2024 et mars 2025?

Définition : le terme « **personnel hautement qualifié** » désigne les étudiantes et étudiants, les techniciens et techniciennes de recherche, les stagiaires postdoctoraux, les associées et associés de recherche ainsi que tout autre personnel technique ou de recherche, toutes disciplines confondues, de même que le personnel technique possédant des compétences et une formation pertinentes dans le domaine de la recherche, de l'ingénierie et de la biofabrication, y compris les bonnes pratiques de laboratoire et les bonnes pratiques de fabrication, ainsi qu'une formation au sein de laboratoires et d'installations.

Chaque bénéficiaire de l'infrastructure ne doit être compté qu'une seule fois. Inscrivez « 0 » s'il n'y en a pas.

Type de bénéficiaire	Nombre total
Bénéficiaires de l'infrastructure du Canada	
Bénéficiaires de l'infrastructure de l'étranger	
✕ États-Unis d'Amérique (les) ▼ Ajouter un pays	
Total	0

Valider

Afficher/Imprimer

Sauvegarder

Collaborateurs et collaboratrices

Valider Afficher/Imprimer Sauvegarder

* Sans compter le **personnel hautement qualifié** (voir définition), combien de collaborateurs et collaboratrices ont eu accès à l'infrastructure financée par cette contribution financière ou en ont directement tiré profit entre avril 2024 et mars 2025?

Définition : Le terme **personnel hautement qualifié (PHQ)** désigne les étudiants, les techniciens de recherche, les chercheurs post-doctoraux, les associés de recherche et autres personnels techniques ou de recherche, tous domaines confondus ; et les techniciens possédant des compétences et une formation pertinentes pour l'industrie dans les domaines de la recherche, de l'ingénierie et de la biofabrication, incluant la formation aux bonnes pratiques de laboratoire (BPL) et aux bonnes pratiques de fabrication (BPF) dans les laboratoires et les installations.

Définition : un « **collaborateur** » ou une « **collaboratrice** » est une personne (d'un établissement d'enseignement postsecondaire, d'un autre secteur ou d'un organisme partenaire) qui joue un rôle actif dans les activités de recherche ou liées à la recherche dans le cadre du projet, mais qui ne fait pas partie de l'équipe de recherche.

Chaque collaborateur ou collaboratrice ne doit être compté qu'une seule fois. Inscrivez « 0 » s'il n'y en a pas.

Secteur	Nombre
Université, collège, hôpital de recherche	1
Autre secteur public	2
Privé	3
À but non lucratif	4
Autre :	5
Total	15

* Indique un champ obligatoire

Valider Afficher/Imprimer Sauvegarder

Organismes partenaires

Valider Afficher/Imprimer Sauvegarder

* Combien d'organismes **partenaires** ont versé des contributions en espèces ou en nature afin de soutenir les activités de recherche rendues possibles grâce à l'infrastructure financée par la FCI?

Définition : un « **partenaire** » est un établissement ou un organisme, plutôt qu'une personne. Les partenaires sont des organismes gouvernementaux, des entreprises du secteur industriel, des associations, des organismes à but non lucratif ou d'autres établissements qui ont versé ou se sont engagés à verser des contributions en nature ou en espèces afin de soutenir les activités de recherche. Les partenaires du secteur privé sont tenus d'exercer certaines activités au Canada (par exemple, la recherche et développement ou la fabrication).

Chaque organisme partenaire ne doit être compté qu'une seule fois. Inscrivez « 0 » s'il n'y a pas.

Secteur	Nombre d'organismes partenaires existants	Parmi ces organismes partenaires, combien sont nouveaux pour la période allant d'avril 2024 à mars 2025?
Université, collège, hôpital de recherche	1	1
Autre secteur public	2	1
Privé	5	4
À but non lucratif	23	1
Autre :	30	1
Total	61	8

* Indique un champ obligatoire

Valider Afficher/Imprimer Sauvegarder

Personnel hautement qualifié (PHQ)

* Entre avril 2024 et mars 2025, combien de **personnes hautement qualifiées** ont mené des activités de recherche rendues possibles grâce à l'infrastructure financée par la FCI?

Définition : le terme « **personnel hautement qualifié** » désigne les étudiantes et étudiants, les techniciens et techniciennes de recherche, les stagiaires postdoctoraux, les associées et associés de recherche ainsi que tout autre personnel technique ou de recherche, toutes disciplines confondues, de même que le personnel technique possédant des compétences et une formation pertinentes dans le domaine de la recherche, de l'ingénierie et de la biofabrication, y compris les bonnes pratiques de laboratoire et les bonnes pratiques de fabrication, ainsi qu'une formation au sein de laboratoires et d'installations.

Définition : Le terme **biofabrication** fait référence à un type de fabrication qui utilise des systèmes vivants (comme des plantes ou des cellules animales) comme base. Le terme **sciences de la vie** désigne toute discipline ou étude scientifique qui traite des organismes vivants, leurs processus vitaux et leurs interactions.

Ne comptez qu'une seule fois chaque personne. Inscrivez « 0 » s'il n'y en a pas.

Type	Nombre total de personnes hautement qualifiées utilisant l'infrastructure financée par la FCI	Parmi ces personnes hautement qualifiées, combien ont terminé leur formation et trouvé un emploi dans le secteur de la biofabrication et des sciences de la vie au Canada?
Étudiantes ou étudiants de niveau collégial		
Étudiantes ou étudiants de premier cycle universitaire		
Étudiantes ou étudiants de maîtrise		
Étudiantes ou étudiants de doctorat		
Stagiaires post-doctoral		
Associées ou associés de recherche		
Autre personnel technique ou de recherche		
Total	0	0

* Indique un champ obligatoire

ValiderAfficher/ImprimerSauvegarder

Milieu de formation

* Entre avril 2024 et mars 2025, dans quelle mesure l'infrastructure financée dans le cadre de cette contribution financière a-t-elle eu une incidence sur la qualité du milieu de formation du **personnel hautement qualifié** (à savoir, l'utilisation de l'infrastructure en vue de renforcer les connaissances et les compétences)?

Définition : Le terme **personnel hautement qualifié (PHQ)** désigne les étudiants, les techniciens de recherche, les chercheurs post-doctoraux, les associés de recherche et autres personnels techniques ou de recherche, tous domaines confondus ; et les techniciens possédant des compétences et une formation pertinentes pour l'industrie dans les domaines de la recherche, de l'ingénierie et de la biofabrication, incluant la formation aux bonnes pratiques de laboratoire (BPL) et aux bonnes pratiques de fabrication (BPF) dans les laboratoires et les installations.

☐ Aucune ou très faible incidence ☐ Faible ☒ Moyenne ☐ Forte ☐ Très forte incidence

* Indique un champ obligatoire

ValiderAfficher/ImprimerSauvegarder

Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques
Modèle du rapport d'avancement de projet

Produits de la recherche

* Entre avril 2024 et mars 2025, combien des produits de la recherche suivants ont été rendus possibles grâce à l'infrastructure financée par cette contribution financière?

Ne comptez qu'une seule fois chaque produit de la recherche. Inscrivez « 0 » s'il n'y en a pas.

Types de produit de la recherche	Nombre (inscrivez « 0 » s'il n'y en a pas.)
Rapport de recherche ou technique, rapport de consultation	1
Présentation ou publication dans le cadre d'une conférence, d'un symposium ou d'un atelier	
Publication scientifique revue par des pairs (article, compte rendu, éditorial)	
Livre, chapitre de livre, livre (publié), monographie	
Outil ou document de référence ou de formation (manuel, guide)	
Thèse, mémoire ou rapport de synthèse sur un projet	
Politiques, normes ou lignes directrices techniques ou industrielles	
Autre : Veuillez préciser ... 200 caractères	
Total	1

La question ci-dessous figure seulement si au moins un produit de la recherche a été déclaré.

* Entre avril 2024 et mars 2025, certains résultats découlant des activités de recherche rendues possibles grâce à l'infrastructure financée dans le cadre de cette contribution financière sont-ils attribuables au secteur de la biofabrication et des sciences de la vie?

Définition : Le terme **biofabrication** fait référence à un type de fabrication qui utilise des systèmes vivants (comme des plantes ou des cellules animales) comme base. Le terme **sciences de la vie** désigne toute discipline ou étude scientifique qui traite des organismes vivants, leurs processus vitaux et leurs interactions.

☒ Oui ☐ Non

* Indique un champ obligatoire

Valider

Afficher/Imprimer

Sauvegarder

Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques

Modèle du rapport d'avancement de projet

.....

Cette section ne figure que dans le dernier rapport d'avancement du projet (rapport 4 ou 5)



Avancement des objectifs stratégiques



Important : Cette question ne concerne que les projets de l'Étape 2 du FRBC – FIRSB.
Si votre projet relève du FIRSB – Installations de bioconfinement et installations pour gros animaux, veuillez passer à la question suivante.



Valider Afficher/Imprimer Sauvegarder

* Dans quelle mesure les activités de recherche rendues possibles grâce à l'infrastructure financée par cette contribution financière ont-elles permis de faire avancer les objectifs stratégiques suivants du pôle de recherche auquel votre projet est rattaché?

Amélioration de l'infrastructure spécialisée et de la capacité à mener des activités de recherche multidisciplinaire et appliquée	☐ Dans une grande mesure ☒ Dans une certaine mesure ☐ Dans une faible mesure ☐ Aucunement
Soutien à la formation et au développement afin d'élargir la réserve de recherche et de talents qualifiés	☐ Dans une grande mesure ☒ Dans une certaine mesure ☐ Dans une faible mesure ☐ Aucunement
Accélération de la transformation d'activités de recherche prometteuses en produits et en procédés commercialisables	☐ Dans une grande mesure ☐ Dans une certaine mesure ☐ Dans une faible mesure ☒ Aucunement

* Indique un champ obligatoire

Valider Afficher/Imprimer Sauvegarder

.....

Transfert de technologie

* Entre avril 2024 et mars 2025, quels sont, le cas échéant, les transferts de technologie qui ont été créés pour protéger ou commercialiser les actifs intellectuels liés aux activités de recherche ou de développement technologique rendues possibles par l'infrastructure financée dans le cadre de cette contribution financière? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

- ☐ Demandes de brevet provisoires
- ☐ Brevets accordés
- ☐ Marques déposées
- ☐ Droits sur un dessin industriel enregistré
- ☐ Droits d'auteur enregistrés
- ☐ Contrats de licence
- ☐ Contrats d'exclusivité
- ☐ Secrets commerciaux
- ☐ Autre :
- ☐ Aucun

* Indique un champ obligatoire

Valider

Afficher/Imprimer

Sauvegarder

Entreprises dérivées

* D'avril 2024 à mars 2025, l'utilisation de l'infrastructure financée par cette contribution a-t-elle aidé à la création d'une ou de plusieurs **entreprises dérivées**?

Définition : une « entreprise dérivée » est une nouvelle entreprise créée (1) par des personnes auparavant employées par l'organisation mère (un établissement de recherche) et qui comprend (2) une technologie de base transférée par l'organisation mère.

☒ Oui ☐ Non

La question ci-dessous figure seulement si l'option « oui » a été sélectionnée.

* Donnez des précisions sur cette entreprise dérivée.

[Ajouter une entreprise dérivée](#)

* Nom de l'entreprise dérivée		100 caractères
* Municipalité de l'entreprise dérivée	Sélectionnez...	
Adresse URL du site Web de l'entreprise dérivée		100 caractères
* Domaine d'application de l'entreprise dérivée	Sélectionnez...	
* Nombre de personnes employées par l'entreprise dérivée		6 caractères
Donnez un bref aperçu de l'entreprise		250 caractères

* Indique un champ obligatoire

Retombées pour la population canadienne

* Les activités de recherche menées à partir de l'infrastructure financée dans le cadre de cette contribution financière devraient produire des retombées socioéconomiques ou en matière de santé, telles que le développement et la commercialisation de produits, de processus, de méthodes, de politiques, de modèles et de cadres de travail nouveaux ou améliorés. Sélectionnez toutes les catégories qui illustrent le mieux les retombées découlant de l'infrastructure financée dans le cadre de cette contribution financière entre avril 2024 et mars 2025.

Types de retombées	Cela s'applique-t-il?
Produit ou service nouveau ou amélioré	☒
Processus, procédure, méthode ou protocole nouveau ou amélioré (par exemple, processus de fabrication, méthode ou technique d'identification ou de détection, pratique professionnelle)	☐
Politique, règlement, code, ligne directrice, projet de loi, loi, mesure ou programme gouvernemental nouveau ou révisé	☐
Concept, modèle, cadre, stratégie ou plan nouveau ou révisé (par exemple, cadre décisionnel, plan de développement, modèle de prévision, stratégie d'atténuation des risques)	☐
Éducation du public, initiative de sensibilisation ou enrichissement culturel ou intellectuel (par exemple, documentaire, présentation multimédia, arts du spectacle, arts visuels, exposition, création littéraire)	☐
Autres bénéfices ou retombées notables en dehors du milieu de l'enseignement postsecondaire 200 caractères	☐
Aucune à signaler cette année	☐

La question ci-dessous figure seulement si au moins un type de retombées a été déclaré.

* Y a-t-il eu des progrès en matière de nouveaux vaccins, de nouvelles thérapies ou de nouveaux diagnostics au Canada entre avril 2024 et mars 2025? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Types de retombées	Cela s'applique-t-il?
Nouveaux vaccins (par exemple, vaccins à ARN, vaccins à base de protéines)	☐
Nouveaux traitements (par exemple, médicaments antiviraux, anticorps)	☐
Nouveaux tests diagnostiques (par exemple, tests rapides, tests moléculaires)	☐
Aucune à signaler cette année	☐

Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques
Modèle du rapport d'avancement de projet

* Les activités de recherche menées à partir de l'infrastructure financée dans le cadre de cette contribution financière devraient produire des retombées socioéconomiques ou en matière de santé, pour la population canadienne. Au-delà des réalisations déjà abordées dans les questions précédentes (telles que la formation de personnel hautement qualifié), décrivez brièvement au moins un avantage socioéconomique ou en matière de santé (trois au maximum) obtenu ou tout progrès réalisé en vue de son obtention entre avril 2024 et mars 2025.

* Retombée #1

1) Décrivez l'avantage socioéconomique ou en matière de santé.

200 caractères

2) Qui a bénéficié des retombées de ces activités de recherche ou en a utilisé les résultats?

200 caractères

3) De quelle manière ces personnes en ont-elles bénéficié?

600 caractères

4) Décrivez les progrès réalisés en vue de concrétiser la retombée ci-dessus.

600 caractères

[Ajouter une autre retombée](#)

[†] Indique un champ obligatoire

Valider

Afficher/Imprimer

Sauvegarder

Nouvelle création d'emplois

* Entre avril 2024 et mars 2025, des emplois ont-ils été créés dans le secteur de la biofabrication et des sciences de la vie en lien avec l'infrastructure financée dans le cadre de cette contribution financière?

Définition : Le terme **biofabrication** fait référence à un type de fabrication qui utilise des systèmes vivants (comme des plantes ou des cellules animales) comme base. Le terme **sciences de la vie** désigne toute discipline ou étude scientifique qui traite des organismes vivants, leurs processus vitaux et leurs interactions.

☒ Oui

☐ Non

La question ci-dessous figure seulement si l'option « oui » a été sélectionnée.

* Indiquez le nombre d'emplois créés.

Types d'emplois créés	Nombre
Emplois créés dans le secteur de la biofabrication et des sciences de la vie directement liés à l'exploitation et à la maintenance de l'infrastructure financée par cette contribution financière (par exemple, responsable de laboratoire, personnel technique de recherche, responsable de la coordination)	
Emplois créés dans le secteur de la biofabrication et des sciences de la vie grâce aux activités de recherche utilisant l'infrastructure financée par cette contribution financière (par exemple, emplois au sein d'entreprises dérivées ou auprès de partenaires du secteur privé) mais qui <u>ne sont pas</u> liés à l'exploitation et à la maintenance	
Total	0

* Indique un champ obligatoire

Valider

Afficher/Imprimer

Sauvegarder

Coordonnées

Si vous n'êtes pas la personne responsable de ce projet d'infrastructure financé par la FCI, veuillez indiquer vos coordonnées ci-dessous et décrire brièvement votre rôle dans le cadre de ce projet.

0%

500 caractères

Valider

Afficher/Imprimer

Sauvegarder

Commentaires

Facultatif : Veuillez ajouter tout commentaire additionnel dans la zone de texte ci-dessous.

0%

1 000 caractères

Valider

Afficher/Imprimer

Sauvegarder

25 février 2026 (Version 1.2)